



## Retour sur la 1<sup>ère</sup> session

# Nouveaux usages et pratiques de la mobilité

## Intervention de Gabriel Plassat - ADEME

ADEME




Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

### Le véhicule aujourd'hui et demain

- Aujourd'hui, la voiture à moteur thermique :
  - utilise une source d'énergie fruit d'une technologie très avancée (pétrole) qui reste très peu chère par rapport aux services rendus (rapport coût / puissance délivrée).
  - est un très bel objet (haute technologie) que l'on utilise très mal.
- Le véhicule à assistance électrique : l'avenir des villes ?
- La voiture autonome en question :
  - un salon personnel qui se déplace ?
  - quelle responsabilité en cas d'accident ?
  - un service de véhicules à la demande plutôt qu'un marché d'« objets » ?



### L'innovation


- L'innovation arrive là où on ne l'attend pas.
  - Le numérique abaisse les barrières de l'innovation.
  - Les usagers deviennent les ambassadeurs du projet.
  - L'innovation naît d'un « compost » et nécessite des terrains d'expérimentation.
- 
- Comment un territoire se relie-t-il aux collectifs innovants ?
  - Comment concilier l'innovation et l'approche réglementaire ? (PDU, SCOT...)

### Mobilité et révolution numérique


#### L'économie collaborative

- Le covoiturage : un marché basé sur l'information et la confiance, dopé par le numérique.
- L'auto-production : vers des véhicules auto-produits ?
- La monnaie virtuelle : la mobilité comme service, se prête assez bien à l'utilisation d'une monnaie virtuelle (bitcoins...)

### L'interface entre acteurs privés / publics et les utilisateurs

- Les acteurs privés veulent jouer le rôle d'interface avec le monde (le réel à travers le numérique).
  - Le rôle des opérateurs publics (AOT/AOM) risque de s'effacer au profit d'une « auto-organisation » privée de la mobilité
  - Acteurs privés et acteurs publics s'insèrent dans des outils de pair à pair : passage de systèmes de transport à des systèmes de mobilité co-construits.
- 
- Quel contrat social et avec quels décideurs ?
  - Vers une AOM unique en Bretagne ?
  - Vers une nouvelles formule d'abonnement forfaitaire « 100 % mobilité » ?

### La mobilité servicielle et l'open data

- La mobilité servicielle = des plate-formes numériques qui captent les données utilisateurs (intrusion dans les usages) puis proposent des services personnalisés valorisant les comportements et instaurant la confiance.
  - Les acteurs du numérique développent des monopoles de niche sur des micro-problèmes (covoiturage-Blablacar / véhicules avec chauffeur-Uber...)
  - La carte est la « zone de combat » pour les acteurs du numérique.
- 
- Jusqu'où accepterons-nous la surveillance via le numérique ?
  - L'open data : opportunité ou cauchemar ?
  - Si la mobilité se réduit à une offre de services, restera-t-elle une envie, un désir ?